



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

en exercice **19** L'an deux mil vingt-deux,
présents **15** Le 30 novembre à 20 heures 30,
votants **18** Le Conseil municipal de la commune de SAINT-ROGATIEN (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie,
 Sous la présidence de Mr ROUCHER Michel, 1^{er} adjoint.

VOTE

POUR : 18
CONTRE : 0
ABS. : 0

Date de convocation du Conseil municipal : Le 24 novembre 2022

Présents : MRS. & MMES. Michel ROUCHER, Claire BOURGENOT, Yves BOURSIER, Michel TRAPIED, adjoints, Emmanuel BATARD, Patrice BREMAUD, Fabrice BRISSON, Stéphanie CAUSSEQUE, Michel CLOUET, Patricia DAVID, Michelin DUFAU, Maurice GARDIEN, Romain GOUYET, Marie-Paule JOUINEAU, Pascal MERCERON, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés : M. Didier LARELLE, donne pouvoir à M. Michel ROUCHER, Mme Françoise GROUSSARD donne pouvoir à M. Michel TRAPIED, Madame Aurélie JAULIN donne pouvoir à Mme Claire BOURGENOT.

Absente : Mme Sandrine GEORGES

Secrétaire de séance : M. Romain GOUYET

OBJET**2022-86- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023**

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2022-1910-79 en date du 19 octobre 2022 modifiant le tableau des effectifs,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2022-3011-85 en date du 30 novembre 2022, décidant la création d'un emploi permanent non titulaire pour la filière technique,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Monsieur le Maire propose ce nouveau tableau des effectifs :

Grade	Nb	Poste avant modification	Poste après modification	Observations
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	35H POURVU		

FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	4 2	35H POURVU		
Adjoint Technique	3	35H POURVU		
FILIERE ANIMATION				
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	1	35H POURVU		
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Brigadier-chef Principal	1	35H POURVU		<i>En Période de Préparation au Reclassement</i>
EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	17.50H POURVU		
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	1	32.80H POURVU		
Adjoint Technique Territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	32.70H		
Adjoint Technique Territorial principal 2 ^{ème} classe	1	32.80H POURVU		
	1	17.50H POURVU		
Adjoint Technique	1	24H POURVU		
FILIERE ANIMATION				
Adjoint Territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	30H POURVU		
Adjoint d'animation	1	33.19H POURVU		
	1	33,58H POURVU		<i>A compter du 1^{er} janvier 2023</i>
	1	34.05H POURVU		
	1	33.65H POURVU		
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 1 ^{ère} classe	2	30.85H POURVU		
EMPLOIS NON TITULAIRES A TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ANIMATION				
Agent polyvalent d'animation	1	32.47H POURVU		
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif	1	22.50H POURVU		
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique	1	Inexistant	29,26H POURVU	A compter du 1 ^{er} janvier 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve ce nouveau tableau des effectifs. Les crédits correspondants seront prévus au chapitre correspondant du budget 2023.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Rogatien,

Par délégation du Maire,

**Le 1^{er} adjoint
Michel ROUCHER**